

Pour les adhérents MAJEURS :

- Complétez le **Questionnaire de Santé QS-Sport** et renseignez l'attestation ci-dessous.
- Votre certificat médical a une validité de 3 ans.
- Merci de vérifier la date présente sur votre certificat médical : OK si 2019-2020-2021.
S'il a été établi avant 2019, vous devez en présenter un nouveau lors de votre inscription ou le télécharger sur l'application Ten'Up pour vérification.

Attestation

dans le cadre de l'article 194 des Règlements Sportifs de la FFT pris en application des articles D. 231-1-4 et A. 231-2 du Code du Sport

Je soussigné(e) M/Mme _____,

atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Date et signature

Pour les adhérents MINEURS :

- Complétez le **Questionnaire de Santé du sportif mineur** et renseignez l'attestation ci-dessous.
- Le certificat médical n'est plus obligatoire jusqu'à la majorité.

Attestation

dans le cadre de l'article 193 des Règlements Sportifs de la FFT pris en application des articles D. 231-1-4-1 et A. 231-3 du Code du Sport

Je soussigné(e) M/Mme _____,
exerçant l'autorité parentale sur _____,

atteste(nt) que chacune des rubriques du questionnaire « *Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur en vue de l'obtention, du renouvellement d'une licence d'une fédération sportive ou de l'inscription à une compétition sportive autorisée par une fédération délégataire ou organisée par une fédération agréée, hors disciplines à contraintes particulières* » a donné lieu à une réponse négative.

Date et signature(s) des personnes exerçant l'autorité parentale

Le club n'est pas tenu de conserver le questionnaire ni le certificat médical, seule l'attestation est à fournir lors de votre inscription.